Courrier des lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **41 (2014)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ecopop et les Suisses de l'étranger

L'affirmation sur l'initiative Ecopop dans l'éditorial de la «Revue Suisse» de juin, selon laquelle des Suisses de l'étranger ne pourraient plus revenir dans leur pays d'origine une fois le contingent atteint, n'est, nonobstant un certain scepticisme quant à l'initiative, pas correcte en ces termes absolus. Ce sont en principe les dispositions de la Constitution qui s'appliquent – et continueront de s'appliquer à l'avenir – en la matière. Elles garantissent aux Suisses en tout temps un retour dans leur patrie. Le Conseil fédéral souligne dans son message que l'élaboration des dispositions d'autorisation tient compte des garanties offertes par la Constitution, par exemple à l'art. 24 al. 2. Le texte de l'initiative n'interdit pas de distinguer les Suisses des étrangers. Et comme il doit être permis en tout temps aux Suissesses et aux Suisses de rentrer en Suisse, en cas d'acceptation de l'initiative, le «contingent du solde migratoire» pour les étrangers dépendrait alors aussi du nombre de Suisses rentrant dans leur pays.

JEAN-MARC CREVOISIER,
CHEF DE L'INFORMATION, DFAE

Alarmisme

Le commentaire de l'éditorial sur l'initiative Ecopop est alarmiste et infondé. Aucune initiative ne peut supplanter le droit constitutionnel fondamental selon lequel tout titulaire d'un passeport suisse peut en tout temps s'établir en Suisse. Dans le pire des cas, tout tribunal qui se respecte interviendrait. La gestion de l'immigration est un pan important pour la souveraineté d'un pays. La livrer aux négociations témoigne d'une politique catastrophique. L'immigration est l'affaire de l'État et doit être au service du pays. Les pays traditionnels d'immigration le savent depuis longtemps et l'appliquent en conséquence.

MATT FREPP,
TORONTO, CANADA

On aura perdu 42 ans

Qui se souvient du Club de Rome et de son rapport «Halte à la croissance» (Limits to Growth) publié en 1972 ? Il n'était pas rédigé par des extrémistes, mais comme il dérangeait tout le monde, on l'a enterré. Si l'initiative Ecopop est votée, on aura juste perdu 42 ans, la Suisse et le reste du Monde. Sinon...

BRUNO STUDER,
SANARY-SUR-MER, FRANCE

«Ce sont toujours les autres qui sont de trop»

Après le succès des forces nationalistes aux élections européennes, la polémique politiquement correcte de la «Revue Suisse» contre l'initiative Ecopop n'a pas lieu d'être. D'autant que notre Conseil fédéral n'a pas l'intention d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse acceptée par le peuple. La pression doit donc encore s'intensifier. Après qu'environ un quart des Européens se sont exprimés contre l'orientation politique actuelle de l'UE, la Suisse peut tranquillement abandon-

Publicité

ner la voie bilatérale des vassaux bruxellois des États-Unis: le Gouvernement suisse devrait enfin de nouveau lutter pour des accords d'intérêt national au lieu de s'orienter en fonction des commissions de Bruxelles, qui restent faibles et dépendent des lobbies.

JEAN-PIERRE VOIRET, ING. EPF, CALW, ALLEMAGNE

Décision réaliste et clairvoyante

Bon nombre de requêtes relèvent d'une «question de goût» ou d'un point de vue. En revanche, en ce qui concerne l'immigration (largement) illimitée et la surpopulation (qu'elle entraînerait), il ne s'agit pas que de qualité de vie, mais bien davantage d'une sérieuse menace pour la simple survie. Comme partout, il faut savoir raison garder; si nous ne tenons pas compte de ce principe, alors non seulement notre bien-être psychique – et par conséquent aussi physique – chancellera, mais en outre, la marge de manœuvre nous permettant d'assurer notre minimum vital en temps de crise se réduira comme peau de chagrin. Face à la croyance utopique d'une croissance économique sans fin, à l'augmentation des rendements et à la richesse matérielle, s'impose la réalité d'une augmentation de la destruction et de la pollution de l'environnement, du stress et, dès lors, d'une multiplication des maladies. A nous de voir la réalité telle qu'elle est, de l'accepter et d'éviter le pire en prenant le plus tôt possible la bonne direction.

VITAL SCHERRER, S. JORGE, PORTUGAL

Mauvais goût

Symbolique, la photo de couverture du 2e numéro de la «Revue Suisse»? Mon œil! Cette image incarne la soumission et la défaite. Révoltant, dégradant et de mauvais goût! Et ensuite? Un jodel symbolique à la gloire de l'UE?

ARMIN KUNKLER, BONIFAY FL, ÉTATS-UNIS

Lecture recommandée

Chères Suissesses, chers Suisses et autres lecteurs du monde entier, en particulier de France et d'Allemagne: je suis parfois consterné à la lecture des lettres du courrier des lecteurs de la «Revue Suisse»; aussi, en tant que Hongrois démesurément helvétisé, je me permets de vous recommander mon opuscule «Helvetismen – Deutsches Kulturwörterbuch der Schweizerischen Eidgenossenschaft» [«Helvétismes – dictionnaire culturel germanophone de la Confédération suisse»], qui vous fera découvrir véritablement et concrètement quel trésor la Suisse possède et représente. Il vous permettra également de comprendre les résultats des votations sans interprétation erronée. Dans le plus grand respect du peuple suisse.

LÁSZLÓ ÓDOR, PROFESSEUR, BUDAPEST

Publicité

www.ilgauto.ch
40 Modelle!
ab Fr. 550.-/MT. Inkl. 3000 Km

Neu: Mitsubishi Outlander 4x4, Automat

Ilgauto ag, Frauenfeld, Tel. 0041 52 7203060

S'aimer à une époque sinistre

«L'OUBLI NE PEUT PAS EXISTER; on ne peut pas oublier ce qui dépasse la raison», dit l'un des survivants du livre d'Urs Faes «Sommer in Brandenburg» («Un été dans le Brandenbourg»). Le récit, qui est en réalité une recherche historico-littéraire, commence en 1938. C'est dans le centre d'Hachschara d'Ahrensdorf près de Trebbin, l'un des foyers agricoles exploités dans l'esprit sioniste par la Représentation des Juifs allemands dans le Reich, que Ron et Lissy se rencontrent. Il est de Hambourg, elle est de Vienne. Tous deux sont issus de familles bourgeoises. Dans le foyer d'Ahrensdorf «qui prépare à l'émigration», on enseigne aux jeunes juifs l'agriculture, l'apiculture, le travail des champs et l'artisanat pour les préparer à émigrer en Terre promise où ils seront de futurs colons en Palestine.

Une histoire d'amour naît entre Lissy et Ron. Urs Faes lui donne vie en utilisant les techniques de la fiction littéraire. Les regards furtifs, les effleurements discrets, les souhaits et l'immense espoir d'un avenir commun – et d'un jour et d'une nuit ensemble peu avant la séparation.

L'écrivain nous propose de partir à la découverte de la vie des jeunes dans le foyer, un lieu presque idyllique, malgré des règles sévères, un travail ardu, les doutes et les peurs, où les sinistres événements de l'idéologie raciste nazie ne pénètrent au début qu'à travers les lettres de la famille. Ces récits racontent l'exclusion, les humiliations, l'expulsion et les déportations.

«Nous n'imaginions pas à quel point la situation allait s'aggraver», dit Efraim Jochmann, surnommé Efri. Au cours de sa quête sur les traces de ces jeunes juifs, Urs Faes lui rend visite à Jérusalem. Efri, orphelin de 13 ans, était le plus jeune du foyer agricole d'Ahrensdorf. «Dans ma vie, je ne me suis jamais senti aussi bien pris en main que sur cette terre agricole», explique-t-il bien plus tard.

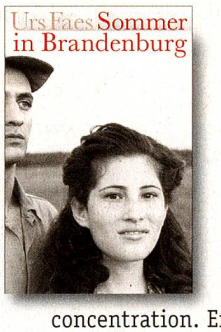

Puis arrive le jour où les nazis ne tolèrent plus non plus les foyers agricoles. Lissy reçoit peu avant l'autorisation d'émigrer avec un groupe en Palestine. Ron et Efri sont envoyés en camp de travail forcé à Neuendorf et Ron est déporté en 1943 dans un camp de concentration. Ensuite, personne ne sait ce qu'il devient. La trace de Lissy se perd quelque part au cours de son voyage vers la Palestine, ou en Palestine.

«Je t'ai profondément dans la peau. Et je t'aurai dans la peau aussi longtemps que je vivrai», écrit Ron dans une lettre à Lissy. C'est sa dernière lettre dans cette histoire d'amour qui se termine tristement. Par un heureux hasard, Urs Faes a découvert cette histoire sur des photos du musée du peuple juif à Tel-Aviv et a entrepris des recherches. L'écrivain décrit l'histoire d'amour telle qu'il l'imagine d'après les informations trouvées, il interrompt la chronologie des événements avec quatre séquences basées sur des enregistrements issus de ses recherches. Au début, cet artifice stylistique peut agacer, mais les rencontres avec les témoins constituent une deuxième trame particulièrement émouvante. BARBARA ENGEL

URS FAES, «Sommer in Brandenburg»; éditions Suhrkamp, Berlin; 262 pages; CHF 28.50, Euro 20.–; également disponible en e-book.